

(Notre établissement fait partie du centre de services scolaire Chemin-du-roy)

À une séance ordinaire du **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** de l'école Louis-de-France à Trois-Rivières dûment convoquée et tenue au 881 rue Louis-de-France, ce neuvième du mois de février deux mille vingt trois, à dix-neuf heures, formant quorum.

1.0 GESTION COURANTE

1.1 Présences et quorum

La direction constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue à tous.

LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Marie-Lou Boivin	absente
Georges Félix Cantave	présent
Judith Isabelle	présente
Carolann Fournier	présente
Kessey-Vanessa Vaudrin	présente
Ève Dimitra Zotos	absente

LES REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Alain Milette	présent
Frédérique Cloutier	présente
Elisa Normandin	présente

LE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE ET SOUTIEN

Éric Testard	absent
Stéphane Dostie	présent

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

SONT AUSSI PRÉSENTES

Sandra Blais, directrice	présente
Mélissa Vanessa Talbot-Dufour, Directrice adjointe	présente

1.2 Période de questions du public

1.3 Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

propose l'adoption de

1. Gestion courante

- 1.1 Présences et quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2022
- 1.4 Suivis au procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2022

2. Sujets pour adoption

3. Sujets pour approbation

- 3.1 Sorties éducatives 2022-2023
- 3.2 Boite à savon groupe 241
- 3.3 OsEntreprendre
- 3.4 Planification des contenus obligatoires (Éducation à la sexualité et COSP)
- 3.5 Choix du photographe

4. Sujets pour consultation

5. Communication

- 5.1 Communication de la présidente
Brigadier

- 5.2 Communication de la direction

Espace Mauricie
PEVR et projet éducatif
Information sur le nombre d'inscriptions au préscolaire
Bar à salade
Rencontre de parents

5.3 Communication du représentant au comité de parents

5.4 Communication du service de garde

6. Sujets pour information

7. Affaires nouvelles

8. Levée de la réunion

CONSIDÉRANT que la direction et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour peut être modifié avant son adoption (RÈGLES DE RÉGIE INTERNE) ;

CE-230209-01

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Georges-Félix Cantave et appuyé par Alain Milette, il est résolu à l'unanimité d'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.7 Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2022

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière du 15 décembre 2022 plus de 6 heures avant la tenue de la présente séance ;

CE-230209-02

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Kessey-Vanessa Vaudrin et appuyé par Judith Isabelle, il est résolu à l'unanimité d'ADOPTER le procès-verbal du 15 décembre tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.8 Suivis des procès-verbaux antérieurs

Réunion	Résolution	Point du procès-verbal	Suivi
15 décembre		Photographe	14 et 15 septembre
15 décembre		Disco	Activité qui peut avoir lieu. Cependant, les demandes doivent être présentées au CE. L'intention de financement doit être nommée.

2.0 SUJETS POUR ADOPTION

3.0 SUJETS POUR APPROBATION

3.1 Sorties éducatives

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique qui donne le mandat au conseil d'établissement d'approuver les sorties éducatives ;

CONSIDÉRANT la participation des enseignants à leur élaboration ;

CONSIDÉRANT la pertinence des liens entre le choix des activités et les objectifs visés dans le projet éducatif ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction d'école ;

CE-230209-03 Il est proposé par Judith Isabelle et appuyé par Carolann Fournier membres du conseil d'établissement, d'approuver la programmation des sorties éducatives de l'année scolaire 2022-2023 telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 Projet boites à savon groupe 241

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique qui donne le mandat au conseil d'établissement d'approuver les activités éducatives ;

CONSIDÉRANT la participation de l'enseignante du groupe 241 ;

CONSIDÉRANT la pertinence des liens entre le choix des activités et les objectifs visés dans le programme (mathématique, science, travail d'équipe);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction d'école ;

CONSIDÉRANT qu'un coût de 10\$ sera demandé ;

CE-230209-04

Il est proposé par Judith Isabelle et appuyé par Carolann Fournier membres du conseil d'établissement, d'approuver l'activité boîte à savon de l'année scolaire 2022-2023 telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 OsEntreprendre

CONSIDÉRANT QUE (article 94 de la LIP) le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école.

Les contributions reçues sont versées dans un fonds créé à cette fin pour l'école; les sommes constituant le fonds et les intérêts qu'elles produisent doivent être affectés à la classe participante.

CE-230209-05

Il est proposé par Frédérique Cloutier et appuyé par Georges-Félix Cantave, membres du conseil d'établissement, d'approuver le projet OsEntreprendre tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3.4 Planification des contenus obligatoires (Éducation à la sexualité et COSP)

CONSIDÉRANT l'article 84 qui stipule que le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique proposées par le directeur de l'école.

CONSIDÉRANT l'article 85 le conseil d'établissement approuve l'orientation générale proposée par le directeur de l'école en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation par les enseignants des objectifs et des contenus indicatifs des programmes d'études établis par le ministre et en vue de l'élaboration de programmes d'études locaux pour répondre aux besoins particuliers des élèves. Le conseil d'établissement approuve également les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des activités ou contenus prescrits par le ministre dans les domaines généraux de formation, qui lui sont proposées par le directeur de l'école.

CONSIDÉRANT l'article 86 le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école en s'assurant:

1° de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;

2° (paragraphe abrogé);

3° du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.

CE-230209-06 Il est proposé par Judith Isabelle et appuyé par Kassey-Vanessa Vaudrin, membres du conseil d'établissement, d'approuver la planification des contenus obligatoires d'éducation à la sexualité de l'année scolaire 2022-2023 telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-230209-07 Il est proposé par Judith Isabelle et appuyé par Carolann Fournier, membres du conseil d'établissement, d'approuver la planification des contenus obligatoires de l'orientation scolaire et professionnelle de l'année scolaire 2022-2023 telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3.5 Photographie

CONSIDÉRANT que les parents apprécient avoir des photos scolaires ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction d'école;

CE-230209-08 Il est proposé par Kessey Vanessa Vaudrin et appuyé par Élisa Normandin, membres du conseil d'établissement, d'approuver la compagnie Enfants CLIK! pour les photos scolaires de l'année 2022-23.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

4.0 SUJETS POUR CONSULTATION

5.0 COMMUNICATION

5.1 Communication de la présidente

Brigadier : Les policiers sont venus dernièrement. La conclusion est qu'il n'y a pas suffisamment d'élèves qui traversent sur l'heure du dîner. Une nouvelle demande pourra être faite l'an prochain.

Communication avec la conseillère de la ville. Un comité s'est penché sur l'éventualité d'avoir une pancarte pour ne tourner à droite.

La lettre a été envoyée.

5.2 Communication de la direction

Espace Mauricie : Formation pour les parents, il y avait peu de parents présents.

PEVR et projet éducatif : Le ministère finalise présentement le plan stratégique. Au CSS, nous analysons les résultats actuels afin de créer le PEVR. Nous avons fait le 27 janvier dernier l'amorce du projet éducatif de l'école.

Information sur le nombre d'inscriptions au préscolaire : 4 ans : 36 élèves 5 ans : 68 élèves

Bar à salade : Nous tentons d'être autosuffisant grâce à notre serre.

Rencontre de parents : discussion de différents aspects du SDG: 2 rencontres ont eu lieu concernant la sécurité générale des enfants dans les établissements dont une en présence de Mme Dominique. (10 novembre 2022 et 19 décembre 2023) Un suivi a été fait. Des caméras de surveillance ont été installées.

5.3 Communication du représentant au comité de parents

5.4 Communication du service de garde

Les pancartes du stationnement ont été enlevées. Les ressources matérielles sont au courant de la situation concernant la problématique du stationnement au SDG.

6.0 SUJETS POUR INFORMATION

7.0 AFFAIRES NOUVELLES

8.0 Levée de la réunion à 20h46.

CE-22230209-09

Il est proposé par Georges-Félix Cantave et appuyé par Alain Milette de lever la réunion à 20h46.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Judith Isabelle
Présidente



Sandra Blais
Directrice

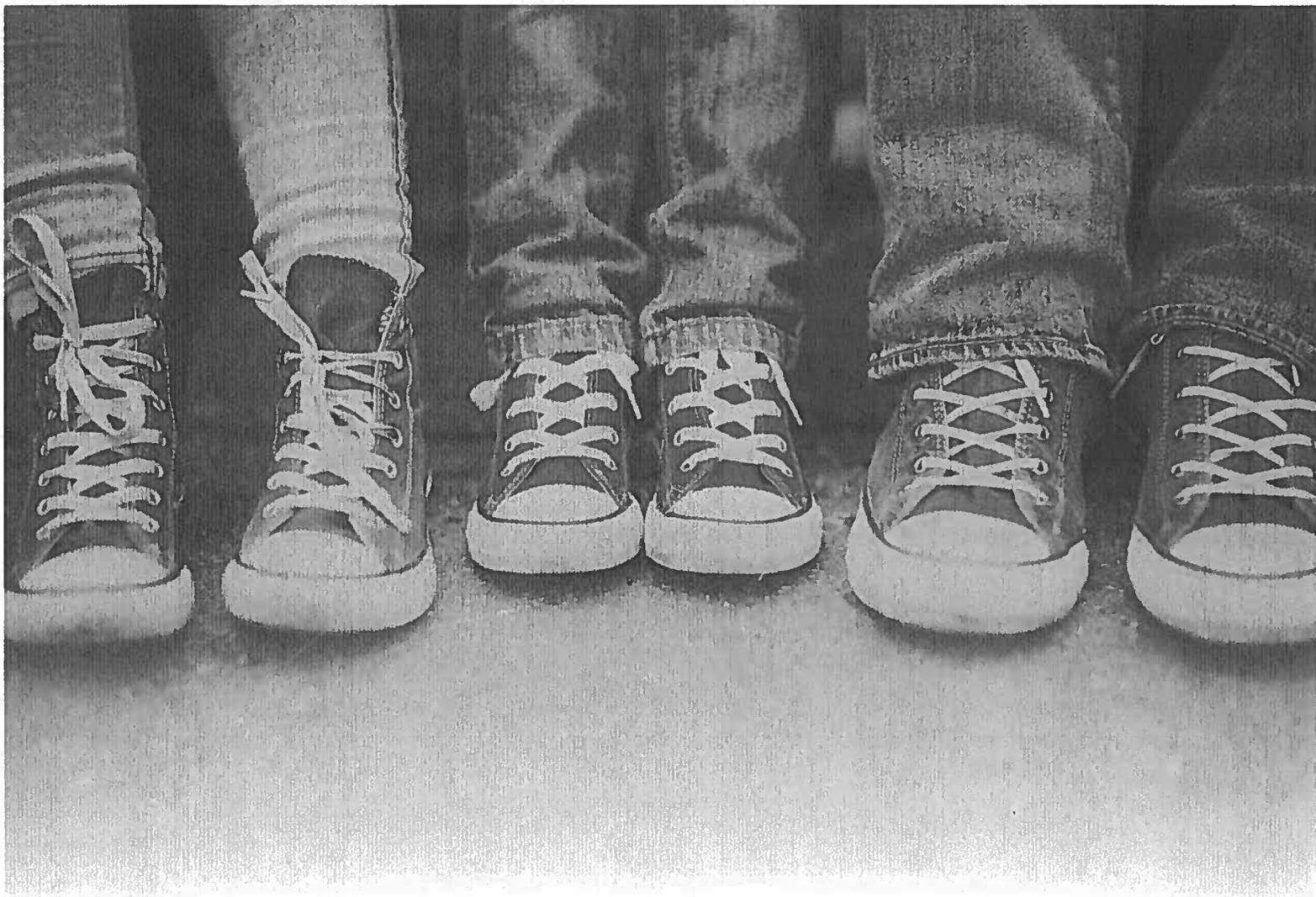
Sorties éducatives

4e-5e année

Forges du St-Maurice (4e/5e) Univers social	15 juin	190\$	5,25\$ / élève	13,89\$
--	---------	-------	----------------	---------

Sortie raquette avec les groupes de Marilyn (4e-5e), Mélanie (5e) et Marie-Pier 3e-4e. Date: Semaine du 20 février.

24 février : Maternelle 4 ans partiront en raquette.



Ministère de l'Éducation
et de l'Enseignement supérieur

Contenus en éducation à la sexualité

Coordination et rédaction

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé
Direction générale des services de soutien aux élèves

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère : www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
ISBN 978-2-550-82354-4 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018



Table des matières

Contexte	4
Vision de la sexualité	5
Vision de l'éducation à la sexualité	5
Tableau synthèse	6 et 7
● Globalité de la sexualité	8
● Croissance sexuelle humaine et image corporelle	10
● Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales	12
● Vie affective et amoureuse	14
● Agression sexuelle et violence sexuelle	16
● Agir sexuel	18
● Grossesse et naissance	20
● Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et grossesse	21

Contexte

L'éducation à la sexualité couvre des sujets variés : connaissance du corps, image corporelle, stéréotypes sexuels, sentiments amoureux, etc. Les contenus ont été choisis de façon à répondre aux besoins des enfants et des adolescents. Ils respectent leur âge et leur niveau de développement. Chaque élève recevra de 5 à 15 heures d'éducation à la sexualité par année. Les contenus sont obligatoires au primaire et au secondaire et sont disponibles au préscolaire pour les milieux qui souhaitent les offrir.

Au primaire

Les enfants apprennent graduellement à se connaître, à être bien avec leur corps et leur identité. Ils prennent conscience des repères disponibles quant aux façons d'être et de s'exprimer de même que des stéréotypes sexuels envers les filles et les garçons. Ils se font des amis, apprennent à interagir avec eux et à s'entraider, à résoudre des conflits. En 5^e et en 6^e années, leur sexualité est marquée par un événement important : le début de la puberté et les changements physiques et psychologiques qui l'accompagnent (ex. : premiers sentiments amoureux, éveil sexuel).

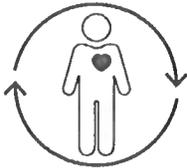
Au secondaire

Les adolescents vivent plusieurs événements importants par rapport à la sexualité : ils consolident leur identité, prennent conscience de leur orientation sexuelle et ont leurs premières relations amoureuses. Ils expérimentent progressivement des comportements sexuels et développent leur capacité d'intimité. Ils sont également exposés à plusieurs sources d'information sur la sexualité.

Vision de la sexualité

Elle est globale

La sexualité se passe dans la tête, le cœur et le corps. Elle a plusieurs dimensions : biologique, psychoaffective, relationnelle, socioculturelle, morale.

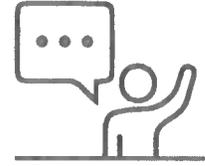


Elle est positive

La sexualité a un rôle positif dans la vie. C'est une source d'épanouissement, de plaisir, de rencontres, d'appréciation de la vie, etc.

Elle est un potentiel humain

La sexualité débute avec la naissance (être sexué). C'est un potentiel présent tout au long de l'existence.



Elle suscite la curiosité

La curiosité sur la sexualité fait partie de l'être humain et se manifeste toute la vie, qu'on soit grand ou petit.

Vision de l'éducation à la sexualité

L'éducation à la sexualité à l'école

L'éducation à la sexualité promeut une vision globale et positive de la sexualité. Elle permet non seulement d'acquérir des connaissances, mais aussi de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires. Elle s'appuie sur des valeurs telles que l'égalité des femmes et des hommes, le respect de la diversité, le respect de l'intégrité physique et psychique, le sens des responsabilités et le bien-être.

Les contenus ont été choisis de façon à répondre aux besoins des enfants et des adolescents. Ils respectent leur âge et leur niveau de développement.

Les contenus offerts aux élèves sont répartis par thèmes :

- Globalité de la sexualité
- Croissance sexuelle humaine et image corporelle
- Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales
- Vie affective et amoureuse
- Agression sexuelle | Violence sexuelle
- Agir sexuel
- Grossesse et naissance
- Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et grossesse

L'éducation à la sexualité peut être formelle

Comme la plupart des apprentissages à l'école, l'éducation à la sexualité est structurée et progressive. Elle permet aux élèves de recevoir, chaque année, un enseignement sur des sujets variés et importants. Elle contribue à leur développement et à leur épanouissement. Elle se fait dans le respect de l'identité et de l'expression de genre de chacun. Elle permet d'établir, dès le primaire, des repères utiles dans toutes les relations interpersonnelles (ex. : vie de famille, vie à l'école, amitié, amour).

L'éducation à la sexualité peut être informelle

Les événements se produisant dans l'école, l'entourage ou les médias peuvent amener le personnel scolaire et les élèves à aborder le thème de la sexualité, ce qui donne lieu à des échanges qui contribuent aussi au développement des élèves. Ils peuvent servir, entre autres, à corriger certaines informations qui circulent parmi eux, à valider certains sentiments, à répondre à des questions, ou à réagir à des situations.

Tableau

Thèmes et résumé des con

Préscolaire	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Parties du corps › Expression de ses besoins et de ses sentiments 	<p>Globalité de la sexualité</p> <ul style="list-style-type: none"> › Dimensions de la sexualité (corps, cœur, tête) 	<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Organes sexuels › Appréciation de son corps et hygiène 	<p>Globalité de la sexualité</p> <ul style="list-style-type: none"> › Dimensions de la sexualité (corps, cœur, tête et messages dans l'entourage) 	<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Principaux changements de la puberté › Sentiments à l'égard du fait de grandir 	<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Changements psychologiques et physiques de la puberté › Rôle de la puberté dans la croissance
<p>Grossesse et naissance</p> <ul style="list-style-type: none"> › Étapes de la naissance › Accueil du nouveau-né 	<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Rôles et stéréotypes sexuels › Respect des différences 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Relations interpersonnelles › Expression de ses sentiments 	<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Stéréotypes dans l'univers social et médiatique › Influence des stéréotypes 	<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Établissement de rapports égalitaires 	<p>Agression sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Façon d'éviter ou de prévenir une agression sexuelle en contexte réel et virtuel
	<p>Agression sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Indices pour reconnaître une situation d'agression sexuelle › Dévoilement à un adulte 	<p>Grossesse et naissance</p> <ul style="list-style-type: none"> › L'ovule et le spermatozoïde › Développement du fœtus 	<p>Agression sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Indices pour reconnaître différents types d'agressions sexuelles › Façons de prévenir et de faire face 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Représentations de l'amour et de l'amitié › Attitudes et comportements dans les relations interpersonnelles 	

synthèse

contenus en éducation à la sexualité

6 ^e année	1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
<p>Globalité de la sexualité</p> <ul style="list-style-type: none"> › Dimensions de la sexualité (biologique, psychoaffective, socioculturelle, relationnelle et morale) 	<p>Globalité de la sexualité</p> <ul style="list-style-type: none"> › Entrée dans l'adolescence 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Relations amoureuses › Défis des premières fréquentations 	<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Réflexion critique sur les représentations de la sexualité dans l'espace public 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Reconnaissance des manifestations de violence › Solutions pour prévenir ou faire face 	<p>Globalité de la sexualité</p> <ul style="list-style-type: none"> › Bien vivre sa sexualité tout au long de sa vie
<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Apprivoisement des changements pubertaires › Image corporelle 	<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Bénéfices d'une image corporelle positive › Influence des normes sur l'image corporelle 	<p>Violence sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Mythes et préjugés liés aux agressions sexuelles › Notion de consentement 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Bénéfices d'une relation amoureuse basée sur la mutualité › Gérer sainement les conflits dans une relation amoureuse 	<p>Agir sexuel</p> <ul style="list-style-type: none"> › Enjeux associés aux relations sexuelles à l'adolescence › Bien vivre l'intimité affective et l'intimité sexuelle 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Relations affectives et amoureuses significatives
<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Impacts du sexisme, l'homophobie et de la transphobie › Respect de la diversité sexuelle et respect des droits 	<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Rôle de la puberté dans la consolidation de son identité 	<p>Agir sexuel</p> <ul style="list-style-type: none"> › Agir sexuel à l'adolescence › Respect de ses choix en matière d'agir sexuel 	<p>Violence sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Rôle actif pour prévenir ou dénoncer une agression sexuelle › Attitudes aidantes envers une victime 	<p>ITSS et grossesse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Démarches à entreprendre après une relation non ou mal protégée › Développement de comportements sexuels sécuritaires 	<p>ITSS et grossesse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Risques d'ITSS et de grossesse dans divers contextes de vie sexuelle active › Enjeux éthiques
<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Éveil amoureux et sexuel à la puberté 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Attirance et sentiments amoureux › Prise de conscience de l'orientation sexuelle 	<p>ITSS et grossesse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Importance de la santé sexuelle et reproductive › Attitude favorable à l'utilisation d'une protection 	<p>Agir sexuel</p> <ul style="list-style-type: none"> › Désir et plaisir dans l'agir sexuel › Facteurs influençant les relations sexuelles 		
			<p>ITSS et grossesse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Fonctionnement des méthodes de protection › Développement de comportements sexuels sécuritaires 		

Thème

Globalité de la sexualité

Les élèves sont amenés à prendre conscience des différentes dimensions de la sexualité.

Contenus

1^{re}
année

6-7 ans

Comprendre ce qu'est la sexualité.

3^e
année

8-9 ans

Prendre conscience que la sexualité comporte différentes facettes.

6^e
année

11-12 ans

Prendre conscience que la sexualité se vit et s'exprime à travers cinq dimensions.

1^{re}
secondaire

12-13 ans

Prendre conscience que l'entrée dans l'adolescence amènera graduellement à adopter de nouveaux rôles et comportements en rapport avec sa sexualité et à prendre de plus en plus ses propres décisions.

5^e
secondaire

16-17 ans

Prendre conscience des différents aspects qui permettent de bien vivre sa sexualité tout au long de sa vie.

De l'enfance à l'adolescence...

La sexualité est au cœur de l'identité de chaque personne, de sa relation avec l'autre, de son épanouissement et de son bien-être. Elle est présente dès la naissance et se développe tout au long de la vie. La sexualité ne se limite pas aux organes génitaux et aux relations sexuelles. Elle est surtout ce que l'on est : ce qu'on ressent, ce qu'on pense, ce qu'on vit dans son corps et dans ses relations tout en étant concerné par ce qui se passe dans son environnement social.

Au primaire

Les enfants sont naturellement curieux et se posent des questions sur la sexualité. Ils ont accès à différentes sources d'information sur ce sujet (ex. : amis, famille, médias). Cependant, l'information véhiculée est parfois contradictoire, parfois inexacte et ils peuvent avoir de la difficulté à s'y retrouver. L'aspect génital de la sexualité est plus souvent présenté que les sentiments, les relations et autres aspects importants. Les enfants ont donc besoin d'une éducation à la sexualité qui présente une vision globale, positive, juste et nuancée de la sexualité.

Les contenus de ce thème permettent aux élèves :

- › d'avoir une vision positive de la sexualité ;
- › de prendre conscience de la globalité de la sexualité : elle se passe dans la tête, le cœur et le corps, elle s'exprime dans les relations et elle est représentée de différentes façons dans la société.

Au secondaire

Plusieurs événements et défis ponctuent le développement de la sexualité chez les adolescents :

- › ils vivent les changements physiques, psychologiques et relationnels liés à la puberté ;
- › ils continuent de développer leur identité de genre ;
- › ils prennent conscience de leur orientation sexuelle ;
- › ils peuvent vivre leurs premières expériences de séduction et leurs premières relations affectives et amoureuses ;
- › ils expérimentent progressivement l'éveil sexuel et explorent des comportements sexuels ;
- › ils développent leur capacité d'intimité affective et sexuelle.

Ces expériences, sources d'apprentissage, les amènent aussi à se questionner, alors qu'ils sont exposés à différents messages dans leur environnement social.

Les contenus de ce thème permettent aux élèves :

- › de développer une vision globale et positive de la sexualité, dans la continuité de ce qui a été amorcé au primaire ;
- › de comprendre ce qui favorise une sexualité épanouissante dans le respect de soi et des autres.

6-7 ans
C'est quoi, une césarienne ?

8-9 ans
Pourquoi les autres taquent toujours Julie quand elle joue avec les gars ?

11-12 ans
Pourquoi on parle de sexe ?
Moi, ça me gêne.

12-13 ans
J'ai trouvé plein d'informations sur Internet concernant la puberté. Comment savoir ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas ?

16-17 ans
Je n'ai jamais eu de chum.
Est-ce qu'un jour, j'en aurai un ?
J'ai n'ai jamais eu d'orgasme. Suis-je normale ?

Thème

Croissance sexuelle humaine et image corporelle

Les élèves sont amenés à connaître leur corps et à développer une image positive.

Contenus

Précolaire

5-6 ans

Facultatif

- Situer les parties du corps.
- Donner des exemples de ce que le corps permet d'exprimer et de ressentir.

2^e
année

7-8 ans

- Situer les parties sexuelles et leurs fonctions.
- S'exprimer sur l'importance d'apprécier son corps et d'en prendre soin.

4^e
année

9-10 ans

Puberté: apprivoiser son corps qui change

- Situer les principaux changements de la puberté dans la croissance globale.
- Faire part de ses sentiments à l'égard du fait de grandir.

5^e
année

10-11 ans

- Prendre conscience des changements physiques et psychologiques de la puberté.
- Comprendre le rôle de la puberté par rapport aux capacités reproductrices.

6^e
année

11-12 ans

- Discuter de l'importance d'adopter une attitude positive à l'égard de son corps qui change et de la diversité des formats corporels.

1^{re}
secondaire

12-13 ans

- Réfléchir aux bénéfices d'une image corporelle positive.
- Comprendre comment certaines normes peuvent influencer l'image corporelle.

De l'enfance à l'adolescence...

Connaître, respecter et apprécier son corps sont des tâches importantes du développement des enfants et des adolescents. Une première étape consiste à apprendre les parties du corps et leurs fonctions. La puberté est une phase importante du développement de l'être humain. Respecter son corps, l'apprécier et en prendre soin contribuent au développement d'une image corporelle positive. Or, pendant les changements de la puberté, le maintien d'une perception et de sentiments positifs à l'égard de son corps peut être un défi. Les changements physiques, l'importance accordée au regard des autres et les messages véhiculés dans l'environnement social à propos du corps peuvent influencer l'image corporelle des jeunes.

Au préscolaire et au primaire

Les enfants ont une curiosité naturelle par rapport au corps, dont les organes génitaux. Ils ont tendance à utiliser des termes du langage populaire pour les nommer. Apprendre les mots appropriés à employer pour parler de leur corps et en comprendre le fonctionnement favorise le respect et l'appréciation. Cela contribue aussi à leur donner la confiance nécessaire pour s'affirmer et prévenir une situation d'agression sexuelle ou la dénoncer. Vers la 4^e année du primaire, certains vivent les premiers changements de la puberté. Ces changements, dont le rythme varie d'un enfant à l'autre, se produisent généralement entre 9 et 13 ans chez les filles et entre 10 et 14 ans chez les garçons.

Les contenus de ce thème permettent aux élèves:

- › de nommer et de reconnaître les parties du corps, dont les organes génitaux;
- › de comprendre l'importance d'être bien avec son corps et d'en prendre soin;
- › de comprendre, à partir de la 4^e année, les changements physiques et psychologiques de la puberté et de s'exprimer par rapport à ces changements (ex. : sentiments, préoccupations).

Au secondaire

La puberté débute à un moment où les adolescents sont préoccupés par l'image qu'ils projettent d'eux-mêmes et le regard de l'autre. Ils peuvent aussi être influencés par leurs pairs, la mode, les médias, l'entourage, etc. L'image corporelle peut donc être fragile à cette période. Les adolescents qui sont critiques à l'égard de ces influences ont plus de chances de développer une image corporelle positive.

Les contenus de ce thème permettent aux élèves:

- › de comprendre l'importance d'une image corporelle positive et ce qui influence celle-ci.

5-6 ans
Pourquoi les filles et les garçons ne sont pas faits pareils ?
À quoi sert un pénis ?

7-8 ans
Quand mes seins vont-ils pousser ?

9-10 ans
Pourquoi des poils poussent-ils à un certain âge ?

10-11 ans
À quel âge arrivent les menstruations ?

11-12 ans
Est-ce que je serai aussi grand que mon père ?

12-13 ans
Je n'aime pas mon corps : il n'est pas assez mince. Qu'est-ce que je peux faire ?

Thème

Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales

Les élèves sont amenés à se connaître, à réfléchir aux stéréotypes et à développer des relations égalitaires.

Contenus

1^{re}
année

6-7 ans

- Donner des exemples de rôles sexuels.
- Prendre conscience des diverses façons d'être et de se comporter au delà des stéréotypes sexuels.

3^e
année

8-9 ans

- Nommer des représentations stéréotypées de la féminité et de la masculinité dans l'entourage et dans l'univers social et médiatique.
- Établir des liens entre les stéréotypes sexuels et le développement de son identité.

4^e
année

9-10 ans

- Faire des liens entre les inégalités de genre et l'établissement de rapports harmonieux.
- Se situer par rapport aux normes qui guident l'expression de son identité.

6^e
année

11-12 ans

- Expliquer comment la discrimination basée sur l'identité et l'expression de genre ainsi que l'orientation sexuelle peuvent affecter les personnes.
- Discuter du rôle que chacun peut jouer dans le respect de la diversité sexuelle et de la différence.

1^{re}
secondaire

12-13 ans

- Reconnaître le rôle de la puberté dans la consolidation de son identité de genre.

3^e
secondaire

14-15 ans

- Analyser différentes représentations de la sexualité dans l'espace public.
- Expliquer comment les représentations de la sexualité dans l'espace public peuvent influencer l'expression de sa sexualité.

De l'enfance à l'adolescence...

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur chère à la société québécoise. Les contenus de ce thème contribuent à lutter contre les stéréotypes sexuels et à promouvoir l'égalité. Les stéréotypes sexuels existent dans le monde entier : les hommes sont perçus comme aventureux, autoritaires et rudes, tandis que les femmes sont considérées comme émotives, affectueuses et sociables. Ces stéréotypes ont des répercussions dans la vie des enfants et des adolescents. Ils peuvent faire obstacle à l'établissement de relations égalitaires et harmonieuses. Alors que l'identité des enfants et des adolescents est en construction, les contenus offerts les amènent à prendre conscience de la diversité des façons d'être et de s'exprimer. Les enfants et les adolescents sont sensibilisés au fait que l'identité se développe en fonction de leur personnalité, de leurs goûts et de leurs champs d'intérêt, au-delà des stéréotypes. Ces contenus leur permettent ainsi de connaître et de valoriser la diversité qui constitue une richesse de la société.

Au primaire

Les enfants sont conscients des attentes de leur entourage et de la société à l'égard des façons dont devraient se comporter les filles et les garçons (rôles sexuels). En grandissant, ils prennent conscience des comportements qui sont jugés appropriés pour les filles et les garçons. Les rôles et les stéréotypes sexuels définissent les traits de personnalité, les attitudes, les comportements, les compétences et les champs d'intérêt associés aux filles et aux garçons. Or, lorsque les modèles des enfants sont flexibles et non stéréotypés, la gamme des façons de s'exprimer est considérablement élargie.

Les contenus de ce thème permettent aux élèves :

- › de comprendre ce qu'est un stéréotype et comment il peut influencer les façons d'être, d'agir et de s'exprimer ;
- › de réfléchir aux stéréotypes véhiculés dans l'espace public (ex. : publicité, télévision, Internet) ;
- › de prendre conscience du fait que l'identité et la façon de s'exprimer se développent au-delà du stéréotype, soit en fonction de ses préférences, de sa personnalité et de ses compétences ;
- › de comprendre l'importance du respect des différences et les répercussions de toute forme de discrimination, dont le sexisme, l'homophobie et la transphobie.

Au secondaire

À l'adolescence, l'identité se définit davantage. Les adolescents accordent une place importante aux amis, se distancient graduellement de leurs parents et recherchent l'autonomie. L'identité des adolescents est influencée par :

- › ce qu'ils vivent dans leur sexualité (ex. : relations avec les autres, premières expériences de séduction ou premières fréquentations amoureuses) ;
- › les messages qu'ils reçoivent de leur entourage et de leur environnement social.

Les contenus de ce thème permettent aux élèves :

- › de comprendre ce qui influence leur identité et de réfléchir à ce sujet.

6-7 ans
Ya-t-il des jouets pour les filles et des jouets pour les garçons ?

8-9 ans
Les gars de ma classe jouent au soccer à toutes les récréations. Comment pourrais-je leur dire que je n'aime pas le soccer ?

9-10 ans
Pourquoi on ne dit pas à mon frère d'arrêter quand il bouge beaucoup ?
Moi, on me dit qu'une fille doit être calme.

11-12 ans
Pourquoi, à l'école, on me traite de gai parce que je préfère être avec des filles ?

12-13 ans
Mes amies m'ont dit qu'à notre âge, tout le monde a déjà embrassé une fois.
Suis-je normale si cela ne m'est jamais arrivé ?

14-15 ans
Est-ce que je serais plus populaire si je mettais une photo sexy de moi sur les réseaux sociaux ?

Thème

Vie affective et amoureuse

Contenus

Les élèves sont amenés à réfléchir aux relations interpersonnelles, à l'amitié, aux relations amoureuses basées sur la mutualité et la réciprocité.

2^e
année
7-8 ans

- Reconnaître divers sentiments pouvant être éprouvés dans les relations interpersonnelles.
- Discuter des différentes façons d'exprimer ses sentiments aux personnes que l'on aime.

4^e
année
9-10 ans

- Discuter de ses représentations de l'amitié et de l'amour.
- Comprendre comment certaines attitudes et comportements influencent les relations interpersonnelles.

6^e
année
11-12 ans

- Prendre conscience du rôle de la puberté dans l'éveil amoureux et sexuel.
- Exprimer ses interrogations à l'égard de l'éveil amoureux et sexuel.

1^{re}
secondaire
12-13 ans

- Prendre conscience de la place qu'occupent l'attirance et les sentiments amoureux à l'adolescence.
- Comprendre comment l'attirance et les sentiments amoureux permettent de prendre conscience de son orientation sexuelle.

2^e
secondaire
13-14 ans

- Faire une réflexion critique sur les relations amoureuses à l'adolescence.
- Prendre conscience des défis que comportent les premières fréquentations amoureuses.

3^e
secondaire
14-15 ans

- Prendre conscience des bénéfices d'une relation amoureuse basée sur la mutualité.
- Situer l'importance de gérer sainement les conflits dans une relation amoureuse.

4^e
secondaire
15-16 ans

- Reconnaître des manifestations de violence en contexte amoureux.
- Rechercher des solutions pour prévenir ou faire cesser la violence en contexte amoureux.

5^e
secondaire
16-17 ans

- Prendre conscience de ce qui favorise l'établissement et le maintien de relations interpersonnelles et amoureuses significatives.
- Comprendre comment l'expérience acquise au cours des relations interpersonnelles et amoureuses antérieures peut enrichir ses relations actuelles.

Vie affective:
réflexions sur

- l'amitié et les relations interpersonnelles

Éveil amoureux:
rôle de la

- puberté et premiers sentiments amoureux

Premières fréquentations:
relations

- amoureuses basées sur la mutualité et la réciprocité

De l'enfance à l'adolescence...

Les relations amicales, familiales et amoureuses occupent grande place dans la vie des personnes. Pour les enfants et les adolescents, l'amitié favorise l'estime de soi et offre un soutien affectif important. Dès l'enfance, les jeunes doivent développer des habiletés sociales dans leurs relations : exprimer leurs émotions et leurs sentiments, gérer des conflits, se soucier de soi et de l'autre (réciprocité), s'affirmer, etc. Ces habiletés se développent et se transposent progressivement à travers diverses relations. Elles seront utiles plus tard, lors des premières fréquentations amoureuses.

Au primaire

Entre 6 et 12 ans, les enfants interagissent avec leurs pairs et créent des amitiés. En grandissant, ils entretiennent des relations de plus en plus diversifiées et complexes. Au début du primaire, ils choisissent souvent leurs compagnons parce que ceux-ci partagent les mêmes activités qu'eux. Plus tard, leurs amitiés se développent autour de la bonne entente, de la confiance, de la confiance et de l'entraide. À la puberté, certains vivent les premières manifestations de l'éveil amoureux (ex. : attirance, sentiments amoureux).

Les contenus de ce thème permettent aux élèves :

- › de reconnaître les sentiments éprouvés dans les relations interpersonnelles (amis, famille) et de s'exprimer sur ces sentiments ;
- › de développer leur capacité à s'engager dans des relations affectives (amis, entourage) où chaque personne se sent respectée ;
- › de réfléchir à l'amitié et à l'amour, notamment en ce qui a trait à l'éveil amoureux qui se produit à la puberté.

Au secondaire

Les adolescents sont intéressés par ce qui touche à l'amour et peuvent éprouver des sentiments amoureux, réciproques ou non. À travers ces sentiments, ils prennent aussi conscience de leur orientation sexuelle. Leurs relations amoureuses comblent des besoins de sécurité, d'épanouissement et de reconnaissance. Elles leur permettent de construire leur identité en tant que partenaires amoureux. Le soutien mutuel, la confiance partagée et les habiletés sociales acquises au primaire sont mis à profit dans le contexte de relations amoureuses significatives.

Les contenus de ce thème permettent aux élèves :

- › de réfléchir aux sentiments d'amour et d'attirance ainsi qu'aux défis et aux bénéfices des relations amoureuses basées sur la réciprocité ;
- › de gérer sainement les difficultés qui peuvent survenir dans les relations amoureuses : conflits, rupture, peine d'amour, contrôle, violence.

<p>7-8 ans</p> <p>Pourquoi je n'ai pas de meilleur ami ?</p>	<p>9-10 ans</p> <p>J'aime jouer avec Sophia. Pourquoi on dit que c'est mon amoureuse ?</p>	<p>11-12 ans</p> <p>Je sais que mes amies parlent dans mon dos. Que pourrais-je faire ?</p>
<p>12-13 ans</p> <p>Qu'est-ce qui peut aider à se faire une blonde à part la beauté ?</p>	<p>14-15 ans</p> <p>Est-ce que les parents devraient savoir qu'on a un amoureux ?</p> <p>Comment dire à quelqu'un qu'on l'aime lorsqu'on est trop gêné ?</p>	<p>16-17 ans</p> <p>Est-ce que c'est normal que deux personnes en couple qui s'aiment beaucoup doivent gérer plusieurs petits conflits ?</p>

Thème

Agression sexuelle et violence sexuelle

Les élèves sont amenés à prévenir, à reconnaître et à dénoncer les situations d'agression et de violence sexuelles.

Contenus

1^{re} année

6-7 ans

- Reconnaître l'agression sexuelle et les façons de se protéger.
- Prendre conscience des sentiments pouvant être éprouvés à la suite d'une agression sexuelle.

3^e année

8-9 ans

- Reconnaître différentes formes d'agression sexuelle.
- Développer sa capacité à appliquer les règles de sécurité pour prévenir une situation à risque ou pour agir face à une situation d'agression sexuelle.

5^e année

10-11 ans

- Examiner divers contextes d'agression sexuelle en vue de les prévenir.
- Prendre conscience que les règles permettant d'assurer sa sécurité personnelle peuvent s'appliquer dans différents contextes.

2^e secondaire

13-14 ans

- Réfléchir aux répercussions des mythes et des préjugés liés aux agressions sexuelles.
- Se situer par rapport à la notion de consentement et de son application pour reconnaître une situation d'agression sexuelle.

3^e secondaire

14-15 ans

- Prendre conscience du rôle actif que chacun peut jouer pour prévenir ou dénoncer une situation d'agression sexuelle.
- Comprendre le vécu des personnes victimes d'agression sexuelle pour réagir de façon appropriée advenant la confiance d'une amie ou d'un ami.

De l'enfance à l'adolescence...

Les enfants et les adolescents sont vulnérables aux agressions sexuelles et à la violence sexuelle. De fait, 7 % de l'ensemble des personnes victimes d'agressions sexuelles ont de 1 à 5 ans et 14 %, de 6 à 11 ans. Au Québec, l'agression sexuelle touche environ une fille sur cinq et un garçon sur dix avant l'âge de 18 ans. Le travail de prévention doit donc être fait dès le début de l'âge scolaire et se poursuivre tout au long du primaire ainsi qu'au secondaire. Des interventions structurées, adaptées à la réalité et au développement des enfants et des adolescents, permettent d'agir efficacement pour les protéger des agressions sexuelles et de la violence sexuelle. Les contenus de ce thème portent sur des règles de sécurité concrètes et permettent de développer des habiletés d'autoprotection. Ces acquis, qui favorisent le sentiment de sécurité personnelle chez les enfants et les adolescents, les rendent ainsi moins vulnérables.

Au primaire

Les enfants ont besoin d'être outillés pour reconnaître et dévoiler une situation d'agression sexuelle. En grandissant, ils ont un entourage de plus en plus diversifié : ils fréquentent leurs amis, différents lieux de sport ou de loisir, etc. Ils doivent pouvoir appliquer des règles de sécurité et faire appel à des habiletés de protection dans diverses situations à risque. Les enfants ont plus de facilité à dévoiler une situation d'agression sexuelle lorsqu'ils :

- › possèdent des connaissances sur la sexualité et un vocabulaire adéquat pour en parler ;
- › connaissent le nom exact des parties sexuelles du corps ;
- › savent reconnaître les gestes inappropriés ;
- › ont établi des liens de confiance avec plusieurs adultes à qui ils peuvent se confier s'ils en ont besoin.

Les contenus de ce thème permettent aux élèves :

- › de reconnaître une agression sexuelle et de faire appel aux habiletés nécessaires pour se protéger ou la dénoncer ;
- › de développer leur capacité à appliquer des règles de sécurité dans divers contextes à risque (y compris l'utilisation d'Internet, le clavardage et la protection des renseignements personnels).

Au secondaire

Le désir de se faire accepter et le sentiment d'indépendance propre à leur âge amènent parfois certains adolescents à moins appliquer les règles de sécurité dans l'univers réel ou virtuel (Internet). Aborder la notion de consentement avec eux leur permet de développer les habiletés nécessaires pour s'affirmer (ex. : refuser un geste sexuel non souhaité). Cela leur permet aussi de comprendre l'importance de ne pas insister auprès d'une personne qui s'affirme et qui ne consent pas à un geste sexuel. Ils pourront ainsi adopter des comportements adéquats et respectueux.

Les contenus de ce thème permettent aux élèves :

- › de comprendre la notion de consentement et les subtilités qui y sont associées pour pouvoir en tenir compte dans les contextes propres à l'adolescence : exploration de comportements sexuels, consommation d'alcool ou de drogue, absence de surveillance, etc. ;
- › de déterminer ce qui rend difficiles la reconnaissance et le dévoilement d'une situation de violence sexuelle ;
- › de renforcer les habiletés d'autoprotection développées au primaire.

6-7 ans
Qu'est-ce que je peux faire si quelqu'un me touche ?

8-9 ans
Pourquoi des personnes agressent des enfants ?

10-11 ans
Dans mon jeu vidéo, un ami m'a demandé où j'habite. Qu'est-ce que je fais ?

13-14 ans
Est-ce qu'un gars peut être agressé par sa blonde ?
Que font les gens après avoir été agressés sexuellement ?

14-15 ans
À une fête, j'ai vu un gars insister pour embrasser une fille. Je me sentais mal.
Qu'est-ce que j'aurais pu faire ?

Thème

Agir sexuel

Contenus

2^e
secondaire

13-14 ans

- Discuter des caractéristiques de l'agir sexuel à l'adolescence et de ses motivations.
- Reconnaître ce qui peut soutenir ses choix en matière d'agir sexuel à l'adolescence.

3^e
secondaire

14-15 ans

- Réfléchir à l'importance du désir et du plaisir dans l'agir sexuel.
- Prendre conscience des facteurs qui peuvent influencer les relations sexuelles à l'adolescence.

4^e
secondaire

15-16 ans

- Se situer par rapport à différents enjeux associés aux relations sexuelles à l'adolescence.
- Prendre conscience des éléments à privilégier pour bien vivre l'intimité affective et l'intimité sexuelle.

Les élèves sont amenés à prendre des décisions qui permettent des expériences sexuelles positives, consenties et sécuritaires.

À l'adolescence...

L'agir sexuel est une source de préoccupations pour les adolescents, qu'ils aient vécu ou non des expériences sexuelles. L'agir sexuel fait référence aux premiers baisers, aux étreintes et aux caresses, à la masturbation et aux relations sexuelles. Les adolescents reçoivent de nombreux messages de leur environnement social à propos de l'agir sexuel. Ils sont aussi témoins de nouvelles réalités sociosexuelles, comme le sextage et l'accès accru à des images sexuellement explicites. Tout cela peut les influencer, les amener à se questionner et parfois les dérouter.

Les premières expériences sexuelles se font progressivement et majoritairement dans un contexte de relation amoureuse. Au Québec, environ la moitié des adolescents âgés de 15 à 17 ans ont déjà eu une relation sexuelle. Les jeunes qui comprennent qu'une sexualité satisfaisante se développe progressivement à travers divers apprentissages ont des attentes plus réalistes à l'égard de leurs premières expériences sexuelles et les vivent plus positivement. L'éducation à la sexualité doit pouvoir soutenir des choix éclairés qui tiennent compte des contextes liés aux relations sexuelles adolescentes (désir et excitation sexuelle intenses, temps limité, pressions du partenaire, des pairs ou liées à l'environnement social, etc.).

Les contenus de ce thème permettent aux élèves:

- › de réfléchir aux sentiments et aux attentes en lien avec l'agir sexuel, au contexte relationnel dans lequel il a lieu, aux raisons de s'y engager et aux messages, aux pressions et aux normes qui peuvent l'influencer ;
- › de comprendre l'importance d'un agir sexuel mutuellement consenti et sécuritaire.

13-14 ans

Pourquoi les gars pensent qu'on ne les aime pas si on ne veut pas faire l'amour ?

On s'est embrassés. Est-ce que ça veut dire qu'on sort ensemble ?

14-15 ans

Jusqu'à où peut-on aller quand on sort avec quelqu'un ?

Est-ce mal de se masturber ?

C'est quoi un orgasme ?

15-16 ans

L'autre jour, mon copain m'a caressée mais je n'ai pas aimé ça. Comment le lui dire sans lui faire de la peine ?

Je regarde de temps en temps des sites pornographiques sur Internet. Pensez-vous que ça peut m'aider à savoir comment faire avec les filles ?

Thème

Grossesse et naissance

Contenus

Pré-scolaire

5-6 ans

Facultatif

- Décrire les étapes de la naissance.
- Nommer des gestes qui contribuent à accueillir le bébé dans sa nouvelle famille.

2^e
année

7-8 ans

- Comprendre le phénomène de la conception.
- Discuter du développement du fœtus dans l'utérus.

Les élèves sont amenés à comprendre la conception, la grossesse et la naissance.

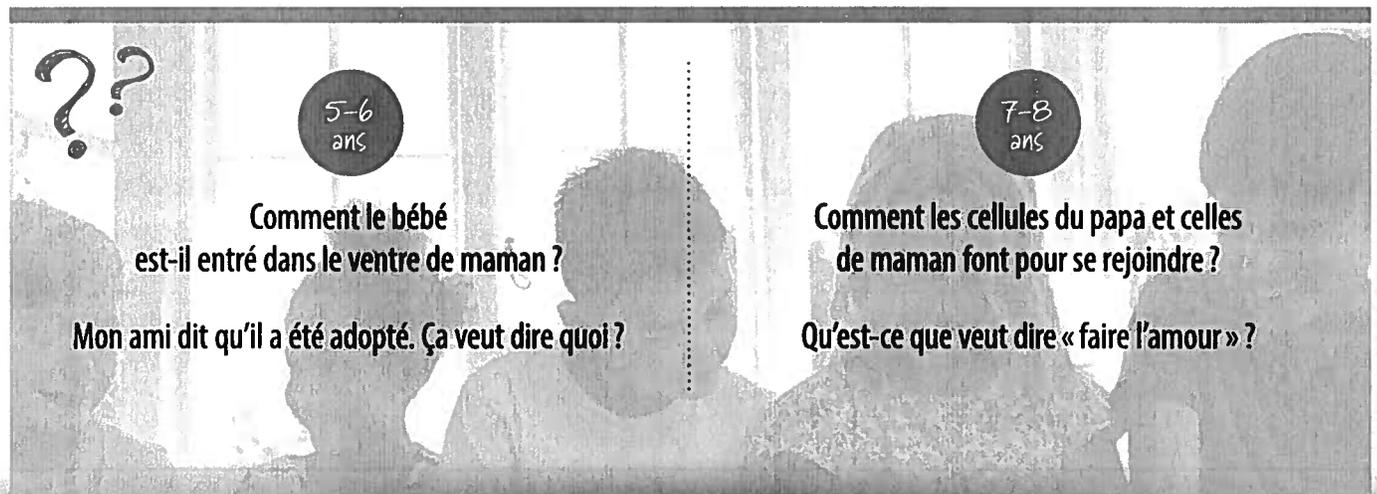
À l'enfance...

Les enfants de 5 à 8 ans se questionnent naturellement sur leur origine et la façon dont se conçoivent les bébés. **Ceux qui n'ont pas acquis de connaissances sur la conception, la grossesse et la naissance inventent leurs propres explications, souvent basées sur des mythes.**

Les connaissances sur la reproduction pourront notamment les aider à comprendre leur propre fertilité à la puberté (ex. : arrivée des menstruations). Les enfants sont témoins de la diversité des familles (ex. : nucléaire, recomposée, homoparentale) et des différents moyens d'avoir des enfants (ex. : conception, adoption, procréation assistée). Ils doivent pouvoir reconnaître et situer leur propre réalité dans cette diversité.

Au préscolaire et au primaire les contenus de ce thème permettent aux élèves :

- › d'acquérir des connaissances de base sur la conception, la grossesse et la naissance ;
- › de prendre conscience de la diversité des modèles de familles.



Thème

Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et grossesse

Les élèves sont amenés à prendre en charge leur santé sexuelle et reproductive.

À l'adolescence...

Les jeunes âgés de 15 à 19 ans sont à risque en ce qui concerne les ITSS. Ils ont besoin d'être accompagnés pour adopter des comportements

sécuritaires. Ils sont vulnérables parce qu'ils font notamment face à des obstacles propres à leur niveau de développement : faible perception du risque, moins grande facilité à s'affirmer dans les relations, recherche de sensations fortes, etc. Les adolescents sont aussi touchés par les grossesses non désirées. Bien qu'ils soient nombreux à utiliser les moyens de contraception disponibles, ils ne le font pas toujours correctement (ex. : oubli de pilule, arrêt temporaire de la contraception). Les grossesses non planifiées et non désirées entraînent des conséquences dans leur vie : sentiments divers, prise de décisions, répercussions sur la relation, la famille et leur avenir scolaire et professionnel, etc.

La prévention des ITSS et des grossesses au secondaire doit avoir lieu avant que les jeunes commencent leur vie sexuelle. Les adolescents qui utilisent le condom et la contraception dès leurs premières relations sexuelles ont plus de chances de continuer à se protéger dans le futur. Les contenus de ce thème visent à les responsabiliser en vue de leurs premières expériences sexuelles.

Au secondaire les contenus de ce thème permettent aux élèves :

- › de reconnaître les risques et l'importance de se protéger contre les ITSS et les grossesses ;
- › de comprendre les moyens de prévenir les ITSS et les grossesses (ex. : condom et contraception, contraception d'urgence, test de dépistage) et d'adopter des attitudes favorables à l'utilisation de ces moyens ;
- › de développer les compétences nécessaires pour prévenir les ITSS et la grossesse non désirée : surmonter les obstacles à l'utilisation du condom et de la contraception, communiquer et négocier avec un partenaire, s'affirmer, etc. ;
- › de réfléchir aux enjeux des ITSS (ex. : aviser ses partenaires lorsqu'on en a contracté une) et des grossesses non désirées (ex. : interruption volontaire).

Contenus

2^e secondaire

13-14 ans

- Prendre conscience de l'importance de prendre en charge sa santé sexuelle et reproductive.
- Adopter une attitude favorable à l'utilisation du condom et de la contraception.

3^e secondaire

14-15 ans

- Comprendre le fonctionnement des moyens de protection.
- Se situer par rapport à des attitudes et des comportements à adopter dans des contextes où il peut être difficile de se protéger.

4^e secondaire

15-16 ans

- Connaître les démarches à entreprendre après une relation non protégée ou mal protégée.
- Dégager des stratégies favorisant les comportements sexuels sécuritaires à partir de facteurs influençant sa propre capacité à se protéger.

5^e secondaire

16-17 ans

- Évaluer les risques d'ITSS et de grossesse associés à divers contextes de la vie sexuelle active.
- Réfléchir aux enjeux éthiques associés aux ITSS et à la grossesse.



13-14
ans

Comment peut-on attraper des ITSS ?

14-15
ans

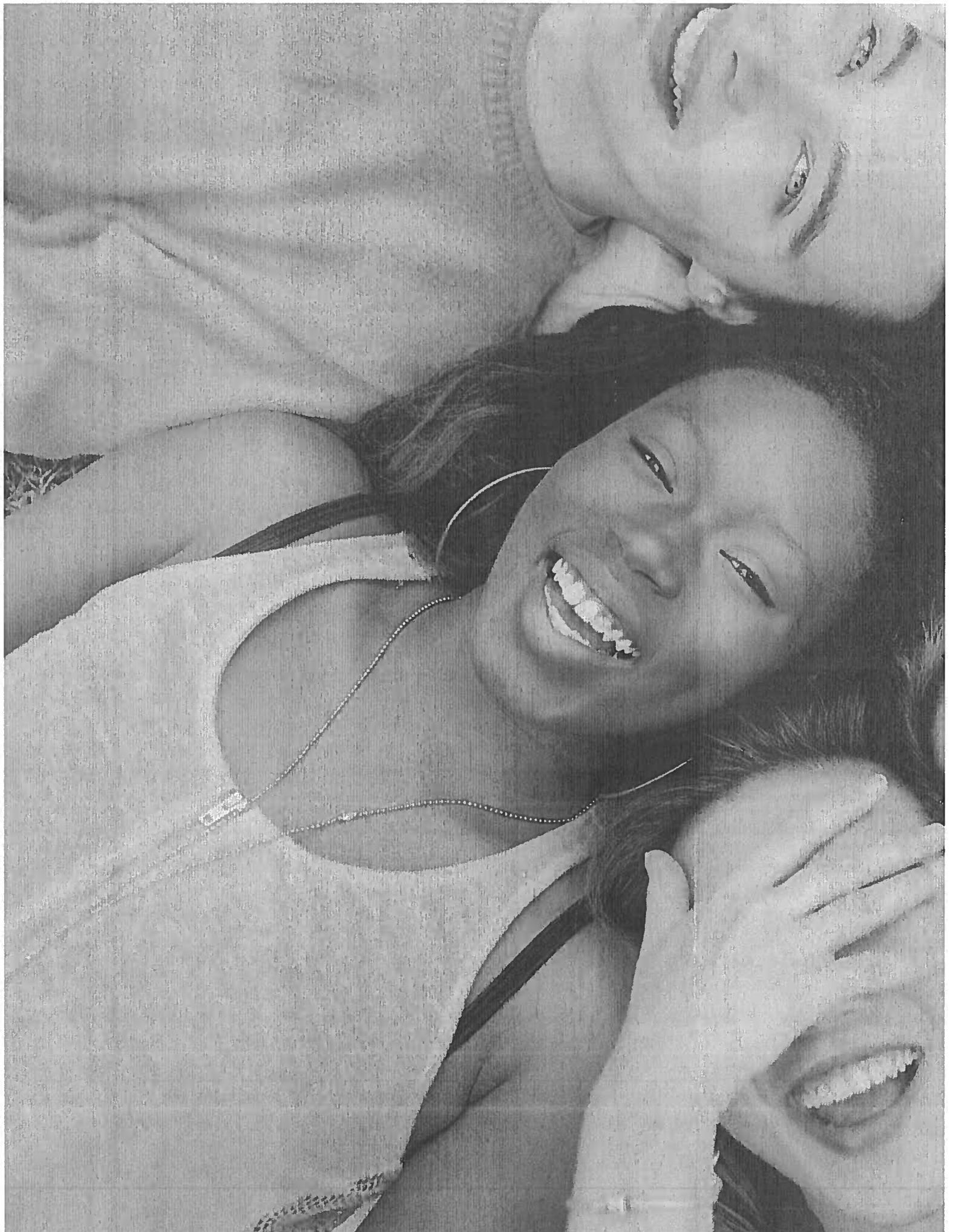
Comment dire à mes parents que je prends la pilule ?

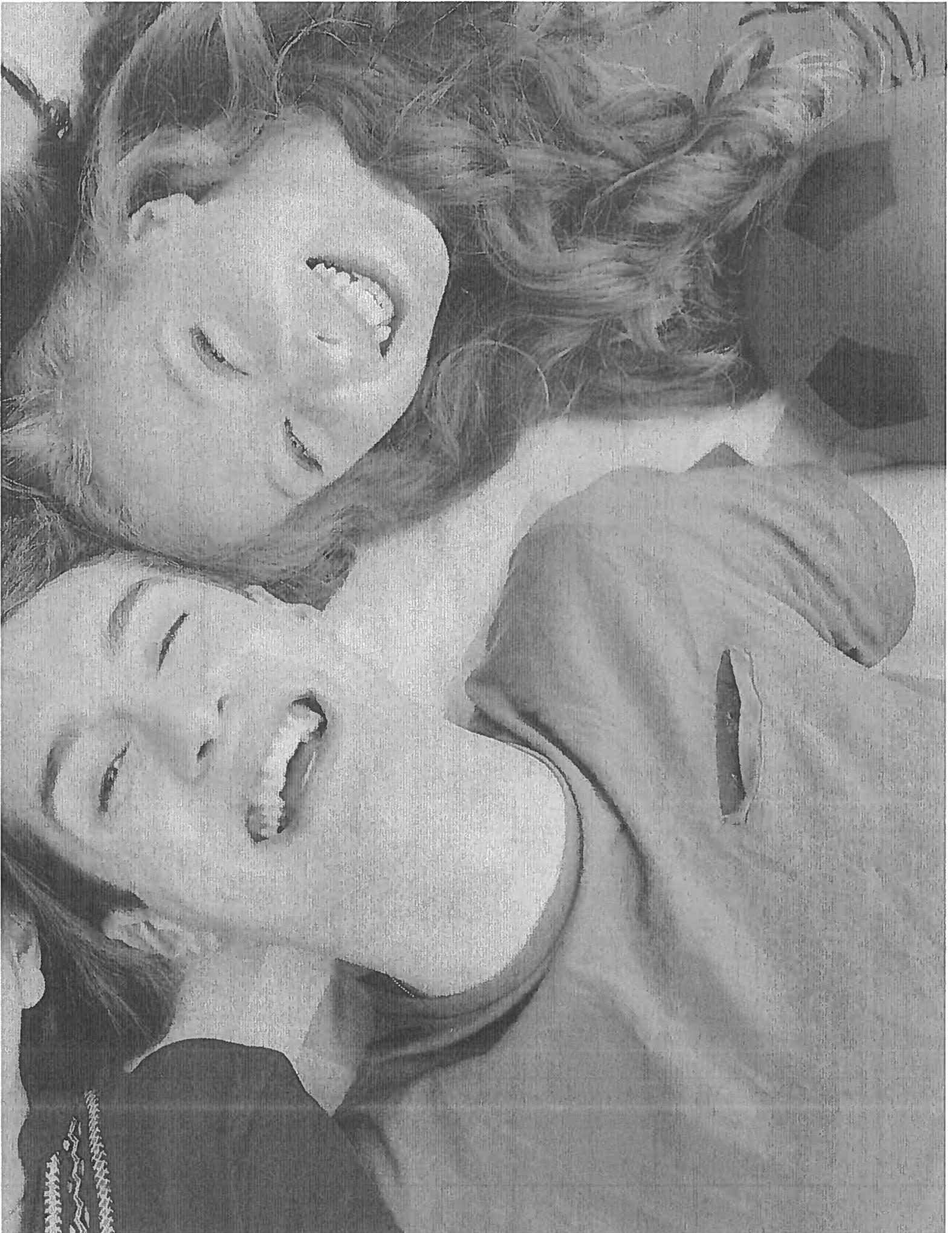
15-16
ans

On a eu des problèmes avec le condom. Que doit-on faire ?

16-17
ans

Une de mes amies croyait être enceinte. Comment aurais-je pu l'aider ?







Québec 

CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)

Du début du 3^e cycle du primaire à la fin du 2^e cycle du secondaire

3 ^e CYCLE DU PRIMAIRE		1 ^{er} CYCLE DU SECONDAIRE		2 ^e CYCLE DU SECONDAIRE	
				Début du cycle (3 ^e secondaire)	
	CHAMPS D'INTÉRÊT ET APTITUDES produire une description de soi en termes d'intérêts et d'aptitudes	SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE (SEP) sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses perceptions contribuent à maintenir un sentiment de compétence personnelle	BILAN DU PROFIL PERSONNEL organiser ses apprentissages sur la connaissance de soi pour faire le bilan de son profil personnel	Fin du cycle (4^e et 5^e secondaire)	
	INFLUENCE SOCIALE sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses valeurs sont influencés par les autres, puis des exemples où l'élève a de l'influence sur les autres	CHAMPS D'INTÉRÊT élaborer un portrait de ce qui l'intéresse et de ce qui ne l'intéresse pas sur les plans scolaire et extrascolaire	ÉBAUCHE DU PROFIL PERSONNEL élaborer l'ébauche de son profil personnel en s'appuyant sur ses intérêts, ses aptitudes, ses aspirations et ses valeurs		
	MÉTIER D'ÉLÈVE ET MÉTHODES DE TRAVAIL comparer les méthodes de travail et les exigences du métier d'élève à celles observées dans le monde du travail	RÉUSSITE SCOLAIRE élaborer une description des atouts scolaires et personnels qui contribuent à sa réussite scolaire	PROJET DE VIE anticiper l'ébauche d'un projet d'avenir (personnel, professionnel ou citoyen)		
ATOUTS EN SITUATION DE TRANSITION sélectionner des caractéristiques personnelles qui lui seront utiles pour se préparer au passage du primaire vers le secondaire	SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS comparer les différences et les ressemblances des voies de qualification du système scolaire	RÉPÉRCUSSIONS DES CHOIX SUR LE CHEMINEMENT SCOLAIRE anticiper les conséquences des choix personnels ou scolaires qui influencent la poursuite de son cheminement scolaire	PRÉPARATION À LA TRANSITION s'autoréguler par rapport à sa préparation à la transition		
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE comparer les principales différences et ressemblances entre l'école primaire et l'école secondaire	PRÉPARATION AUX CHOIX SCOLAIRES DU 2^e CYCLE DU SECONDAIRE anticiper ses choix au 2 ^e cycle en s'appuyant sur ses champs d'intérêt et sur ses aptitudes scolaires	PRÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES ET PROFIL PERSONNEL sélectionner des préférences professionnelles qui correspondent à son profil personnel	PRÉFÉRENCES SCOLAIRES EN LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL sélectionner des métiers ou des professions qui correspondent à ses préférences scolaires		
OCCUPATION DES GENS DE L'ENTOURAGE élaborer une description de l'occupation des gens de son entourage immédiat	PRÉFÉRENCES SCOLAIRES EN LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL sélectionner des métiers ou des professions qui correspondent à ses préférences scolaires	PRÉFÉRENCES SCOLAIRES EN LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL sélectionner des métiers ou des professions qui correspondent à ses préférences scolaires	PERCEPTIONS ET RÉALITÉ DU MONDE DU TRAVAIL vérifier ses perceptions par rapport à la réalité et aux exigences du monde du travail		
 CONNAISSANCE DE SOI (trois aspects)	 CONNAISSANCE DU MONDE SCOLAIRE	 CONNAISSANCE DU MONDE DU TRAVAIL			

FICHE THÉMATIQUE

Volet 3 de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement

FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Le conseil d'établissement (conseil) peut, au nom du centre de services scolaire, **solliciter** et **recevoir** toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école ou du centre.

Les contributions reçues sont versées dans un « fonds à destination spéciale ». Seul le conseil est habilité à recevoir ces contributions* et des résolutions sont nécessaires pour assurer la saine gestion de ce fonds.

* Toutes les contributions (ex. : dons) effectuées par des tiers à l'établissement, quel que soit l'objectif, doivent être reçues par le conseil et versées dans ce fonds. Selon les centres de services scolaires, ce fonds peut parfois porter un autre nom (ex. : fonds 4).

Qu'est-ce qu'un fonds à destination spéciale ?

C'est un fonds qui sert à financer **des activités ou divers projets spéciaux** de l'établissement. Ce n'est pas une fondation.

Les conditions pour collecter ou dépenser des sommes d'argent provenant de ce fonds doivent être compatibles avec la mission de l'établissement, qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier.

Le fonds est créé par le centre de services scolaire, pour chaque établissement qui le demande (le conseil fait une résolution en ce sens). Il constitue ainsi un fonds distinct, soit un poste comptable (en quelque sorte un compte bancaire), où on peut voir les sommes déposées, les retraits, les types de revenus et dépenses ainsi que les intérêts générés.

Ce fonds a pour but d'assurer l'authenticité des sommes d'argent reçues et leur provenance, en sécurisant ces contributions et en démontrant une gestion transparente et rigoureuse des sommes collectées par le conseil.

À quoi peut servir ce fonds ?

Ce fonds sert à financer des activités éducatives et extrascolaires qui sortent du cadre normal du programme scolaire. Il revient au conseil de décider de l'utilisation des sommes versées dans ce fonds. Il peut servir, par exemple, à :

- › l'embellissement de la cour d'école;
- › l'organisation de fêtes pour les élèves;
- › la location de salles pour des spectacles avec des groupes d'élèves;
- › un voyage humanitaire ou un voyage de fin d'année;
- › la construction de serres, de potagers et de bacs à légumes;
- › l'achat de ballons pour des équipes sportives le midi ou après les classes;
- › l'achat de matériel complémentaire pour des activités faisant partie du projet éducatif de l'école (ex. : matériel pour les activités de cirque);
- › l'achat de matériel pour les clubs scolaires (ex. : matériel de base pour le club d'échecs);
- › etc.

Qui assure la surveillance de ce fonds ?

L'administration de ce fonds est soumise à la surveillance du conseil; le centre de services scolaire doit tenir pour ce fonds des livres et comptes séparés relatifs aux opérations s'y rapportant.

Le centre de services scolaire doit, à la demande du conseil, lui permettre l'examen des dossiers du fonds et lui fournir tout compte, tout rapport et toute information s'y rapportant.

Au sein des écoles, quel pourrait être le rôle de l'organisme de participation des parents (OPP) concernant ce fonds ?

S'il existe un OPP au sein de l'école, il ne peut recueillir lui-même des sommes d'argent. L'OPP doit s'assurer que le conseil lui donne l'autorisation de collecter des fonds en son nom.

D'ailleurs, le lien entre le conseil et l'OPP est fort important et la communication devrait être régulière pour que ceux-ci aient une vision commune non seulement des projets de financement souhaités, mais des autres activités auxquelles les parents sont conviés à participer.

Par exemple, l'OPP pourrait soumettre des idées de campagnes de financement au conseil. Si celui-ci approuve, l'OPP peut ensuite solliciter, si nécessaire, la participation de bénévoles pour l'activité de financement en question.

RAPPEL

Les collectes de fonds et les dons divers ne doivent pas servir, par exemple, à réduire un déficit dans le budget de l'établissement ou à interchanger des sommes que le Ministère alloue déjà aux centres de services scolaires et aux établissements à des fins précises (achat de livres ou de matériel, réfection de locaux, plomberie, ventilation, etc.).

Les sommes amassées doivent servir à des activités ou projets spéciaux dans l'établissement et pour lesquels il n'existe pas de financement ou qui nécessitent un complément de financement (ex. : embellissement de la cour d'école).

Comme membres, vous pouvez contribuer aux décisions visant à soutenir les activités de l'établissement, en mettant sur pied ce fonds et en l'utilisant spécialement pour les élèves.



CONSEILS

BONNES PRATIQUES

- ✓ Se rappeler qu'il faut une résolution du conseil pour « ouvrir » un fonds à destination spéciale. La direction saura soutenir le conseil dans cette démarche.
- ✓ Se rappeler également qu'il faut une résolution pour autoriser l'utilisation de toute somme en provenance de ce fonds, de manière à éviter des incompréhensions concernant des dépenses qui pourraient être effectuées sans l'aval du conseil.
- ✓ S'informer auprès de la direction concernant les commandites: bien qu'elles puissent permettre d'amasser une somme d'argent importante, les contreparties qui peuvent être offertes à l'entreprise commanditaire sont fortement réglementées (ex.: publicité interdite aux enfants de moins de 13 ans, restriction concernant l'affichage d'un logo, visibilité et remerciement modestes).
- ✓ Bien définir les objectifs visés par les levées de fonds et à quoi servira l'argent amassé dans le fonds.
- ✓ Si l'argent collecté provient d'une campagne de financement pour soutenir des activités liées, par exemple, à des voyages étudiants (ex. : chaque élève amasse des sommes d'argent qui sont déposées dans le fonds à destination spéciale de l'école), le conseil doit bien informer les parents que l'argent collecté est versé dans ce fonds et que l'administration du fonds est soumise à la surveillance du conseil.
- ✓ Faire un suivi lors des séances du conseil à la suite d'une campagne de financement (ex. : total de la somme amassée, nombre de bénévoles et de participants).

Mise en garde

La présente fiche constitue un outil de vulgarisation juridique. Elle ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur, qui prévalent. Les lecteurs doivent se référer directement aux lois et règlements sous la responsabilité du ministre de l'Éducation, notamment la *Loi sur l'instruction publique*, afin de connaître toutes les dispositions applicables au conseil d'établissement, plusieurs d'entre elles n'étant pas présentées dans ce document.

PRINCIPAUX ARTICLES DE LOI

- › Article 94 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) (école)
- › Article 110.4 de la LIP (centre d'éducation des adultes et centre de formation professionnelle) (centre)